



HOPITAL
UZÈS

1 & 2 AVENUE FOCH - B.P. 81050 30701 UZES CEDEX

Hôpital d'Uzès

Deux articles parus dans un article : « Dépendance : qui devra payer ? »

Le Républicain d'Uzès - Du 10 au 16 mars 2011

SOLUTIONS

Les limites du maintien à domicile

Qui dit dépendance ne dit pas obligatoirement institutionnalisation. « La politique nationale de santé va vers une prise en charge à domicile », souligne Martine Montbrun, cadre supérieur de santé à l'Hôpital local d'Uzès. Concernant le Plan dépendance, « on ne sait pas trop comment cela va se passer », reconnaît-elle.

ÉVALUER L'AUTONOMIE

Ici, la prise en charge de la dépendance est un travail collectif, entre le CLIC (Centre local d'information et de coordination), l'hôpital et les EHPAD (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes).

Objectif : « éviter l'institutionnalisation et favoriser le maintien à domicile au maximum », souligne Sylvie Landru, cadre de santé. « Actuellement, le degré de dépendance physique et psychique d'une personne est évalué grâce à une grille spécifique », explique à son tour Mariana Corti, médecin gériatre. Les deux premiers critères sont la cohérence (troubles, confusion, agressivité) et l'orientation (pertes de repères dans le temps et dans l'espace). En tout, 17 variables servent à mesurer le degré



À Uzès, le bien-être des pensionnaires est une priorité.

de dépendance, sur une échelle allant de 1 (très dépendant) à 6 (peu dépendant). Mais bien souvent, « c'est l'épuisement des aidants familiaux qui mène à l'entrée en institution ». Beaucoup de familles démunies s'adressent au CLIC d'Uzès qui gère 1 468 dossiers à l'année, dont 236 nouveaux entre 2009 et 2010. Et contrairement aux idées reçues, « ce n'est pas l'âge qui est déterminant, poursuit Mariana Corti, c'est l'association de plusieurs maladies ». Du coup, les hospitalisations à domicile se

développent. Une autre alternative à l'institutionnalisation, mais dont le coût est plus élevé. Et dans les maisons de retraite médicalisées (ou EHPAD), ça ne désemplit pas.

DÉPENDANCE ET ÉTHIQUE

Une chose a bien évolué au fil des ans : le regard porté sur la dépendance dans sa globalité et la formation des personnels soignants. Le respect de la dignité de la personne est devenu sacré, tant à l'hôpital que dans

les associations d'aides à domicile. « C'est une nouvelle typologie de patients, cognitivement altérés tout en conservant leur dignité », souligne Mariana Corti. À l'ADMR (association de services à domicile), Madeleine Ival et son équipe ont 300 bénéficiaires sur Uzès (dont 80% ont plus de 60 ans). Et leur nombre « ne fait qu'augmenter, malgré la hausse des tarifs due aux charges salariales dont on était exonéré jusqu'à aujourd'hui », précise-t-elle.

LES LIMITES

Actuellement, maisons de retraite ou aides à domicile coûtent environ 1 700 € par mois. L'APA (allocation personnalisée à l'autonomie) n'en couvre qu'une partie, selon le degré de dépendance. « Les limites du maintien à domicile, c'est quand on a besoin d'une garde de nuit car cela coûte très cher (3 000 €) », conclut Martine Montbrun.

abal

ZOOM SUR

Alzheimer : une formation pour les aidants familiaux

Cette année, pour la première fois à Uzès, les associations *Présence 30* et *France Alzheimer* ont organisé un cycle de formation pour les aidants familiaux*.

Corinne Costa, chargée de formation pour *Présence 30* Gard et Marie-Line Chapelier, psychologue, ont animé ces ateliers. Objectifs : comprendre les symptômes, connaître les aides

existantes (financières, juridiques...) ou encore accompagner les actes de la vie quotidienne. « Ce que nous voulons d'abord, c'est mettre l'usager au cœur du dispositif, explique Corinne Costa. Comprendre la maladie, c'est réduire son appréhension et savoir comment réagir quand le malade est agressif, par exemple ». Leurs métiers les ont sensibilisées toutes deux aux impacts

de la maladie d'Alzheimer au sein des familles. « C'est une pathologie très complexe, ajoute Marie-Line Chapelier. Il y a souvent du déni et de la culpabilité de la part des membres de la famille, qui se retrouvent isolés. C'est souvent

très émuant ». Au travers de ces ateliers, les aidants familiaux apprennent à mieux vivre la maladie. « C'est un peu comme faire le deuil d'une personne alors qu'elle est encore là ». C'est ce soutien moral et la déculpabilisation face à la maladie qui motivent les deux professionnelles.

« C'est une préparation psychologique qui a été très importante pour moi, témoigne un participant aux ateliers. Chacun a pu débarrasser son sac et échanger son expérience à différents stades de la maladie. Aujourd'hui, je sais comment réagir selon les problèmes qui se posent ». Face à ce besoin croissant, Marie-Line et Corinne souhaitent développer ces cycles de formation.

*personnes qui viennent en aide, à titre non professionnel à une personne dépendante pour les activités de la vie quotidienne.



Marie-Line Chapelier et Corinne Costa.